

Déclaration de Monsieur Pierre Bérégovoy

Autor(en): **Bérégovoy, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **69 (1989)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-887201>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Déclaration de Monsieur Pierre Bérégovoy

Ministre d'État, Ministre de l'Économie,
des Finances et du Budget

La stabilité du franc suisse vis-à-vis de l'écu témoigne sur le plan monétaire, de l'intérêt d'une zone de stabilité monétaire. Notre coopération peut être encore renforcée, et je me réjouis par exemple de constater que la Suisse détienne désormais un volume appréciable d'écus publics.

Dans le même esprit, la Suisse participe à la construction d'un marché bancaire et financier élargi comme le confirme la signature récente d'un accord en matière d'assurance.

Les relations franco-suissees sont anciennes et fécondes ; l'importance des échanges sur les plans commercial et culturel, la fréquence des mouvements quotidiens, dans la zone frontalière, ou le nombre de résidents installés, de part et d'autre, dans le pays voisin, montrent que la frontière n'est plus, depuis longtemps, un obstacle entre nos deux pays.

Cette proximité facilite la compréhension mutuelle, et encore plus qu'un bon voisinage, une amitié solide.

Dans le cadre multilatéral aussi, je crois que la convergence et la coopération entre nos deux pays sont fortes. Au moment où la Communauté européenne entreprend de développer un grand marché unique, dans la perspective d'une véritable union économique et monétaire, il est important que la Suisse soit associée à des réflexions et des actions communes.

Je voudrais finir par un dernier signe, à mes yeux précieux, de cette coopération utile sur le plan international : la participation active et appréciée des autorités helvétiques au groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux, créé à la suite du Sommet de l'Arche et présidé par la France.

Dans ce cadre, je souhaite que nos deux pays parviennent, avec les autres pays concernés, à établir un dispositif commun de lutte contre le recyclage des capitaux d'origine illicite, afin de lutter efficacement contre les activités criminelles de dimension internationale pour garantir la moralité et le caractère sain du système financier international.